

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES ETCHEMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **6 juin 2023** à 19h00 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Johanie Cliche  
Siège #2 - Monsieur Ariel Bilodeau  
Siège #3 - Madame Colette Brulotte  
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert  
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Est absent :

Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère

Les membres présents forment le quorum. Madame Mélissa Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, agit comme secrétaire.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19h00.

**2023-06-115**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Colette Brulotte

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 2 mai 2023
  - 3.2 - Suivi des procès-verbaux
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 4.1 - Comptes du mois
- 5 - CORRESPONDANCE
  - 5.1 - Bordereau des correspondances
- 6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE
- 7 - ADMINISTRATION
  - 7.1 - Présentation des états financiers se terminant au 31 décembre 2022
    - 7.1.1 - Transmission des états financiers au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
  - 7.2 - Présentation du rapport de la mairesse et des faits saillants des états financiers 2022
  - 7.3 - Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires
  - 7.4 - Formation nouvelle élue
  - 7.5 - Répartition des postes des conseillers
    - 7.5.1 - Répartition des postes
    - 7.5.2 - Nomination d'un élu au conseil d'administration d'Accommodation St-Louis
  - 7.6 - Don relais pour la vie
  - 7.7 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Consolidation de déficit

- 7.8 - Adoption du règlement 114-2023 sur la citation de l'église
- 7.9 - Appui à Gestion Étienne Bernier Inc. pour leur demande au Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux
- 7.10 - Congrès FQM
- 7.11 - Renouvellement service 1re ligne
- 7.12 - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)
- 8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
- 9 - SÉCURITÉ CIVILE, PUBLIQUE ET INCENDIE
  - 9.1 - Rapport du directeur incendie
  - 9.2 - Suivi de l'envoi des documents sur la sécurité incendie concernant les avertisseurs de fumée
  - 9.3 - Engagement de Audrey-Maude Fortin à titre de pompière volontaire.
- 10 - VOIRIE - BÂTIMENTS - TERRAINS
  - 10.1 - Rapport de voirie, d'entretien des bâtiments et des terrains
  - 10.2 - Recommandation d'activités d'entretien pour les ponts municipaux
- 11 - LOISIRS ET CULTURE
  - 11.1 - Fête d'accueil et de reconnaissance suivie de la Fête Nationale
- 12 - DÉVELOPPEMENT
  - 12.1 - Amendement concernant le ou la signataire du projet de Politique de soutien aux projets structurants - Amélioration pour notre service de proximité, Accommodation St-Louis
- 13 - URBANISME
  - 13.1 - Demande de dérogation mineure - M. Normand Dorval
- 14 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 15 - VARIA
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que proposé.

**ADOPTÉE**

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2023-06-116

#### **3.1 - Séance ordinaire du 2 mai 2023**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mai dernier a été remise à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Colette Brulotte

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023 tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

#### **3.2 - Suivi des procès-verbaux**

Nous avons procédé à l'embauche de monsieur Samuel Marquis, préposé aux espaces verts.

### **4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

2023-06-117

#### 4.1 - Comptes du mois

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Gilbert

**QUE** la liste des comptes du mois de mai 2023 présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Comptes:	90
	566.15\$
Salaires:	23
	029.27\$
<b>Total:</b>	<b>113</b>
	<b>595.42\$</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### 5 - CORRESPONDANCE

##### 5.1 - Bordereau des correspondances

Lecture de la correspondance est faite par la secrétaire.

#### 6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

La mairesse nous informe que nous aurons une nouvelle marraine à la Sureté du Québec, Madame Julie-Pier Bastille en remplacement de Monsieur Jean-François Audet. Suite à leur visite, ils nous ont mentionné avoir vu des traces noires sur la route. Ils veulent rappeler aux citoyens que ce sont des méfaits, des bris de biens publics qui peut se terminer par une contravention.

La mairesse nous parle du grand succès de « Nos milieux de vie en action » qui a eu lieu le 26 mai dernier, 3 autobus, plus de 80 personnes sont venues visiter notre dépanneur ainsi que de faire le tour de l'édifice municipal. Tous très intéressés par nos services de proximité.

Nouvel investissement pour la MRC les Etchemins concernant les boues de fosses septiques, des travaux seront bientôt planifiés.

La mairesse nous parle de son passage à la radio de Passion FM le 6 juin dernier à l'émission Debout c'est l'heure, où elle discute du dépanneur ainsi que des activités et projets à venir pour notre municipalité.

#### 7 - ADMINISTRATION

2023-06-118

##### 7.1 - Présentation des états financiers se terminant au 31 décembre 2022

M. Claude Arguin présente les états financiers 2022.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Gilbert

**QUE** les états financiers 2022 consolidés, préparés par la firme Blanchette, Vachon et Associés soient acceptés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

2023-06-119

##### 7.1.1 - Transmission des états financiers au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Les états financiers seront transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 6 mai 2022, à la fin de la présente séance, tel qu'exigé par la loi.

2023-06-120

##### 7.2 - Présentation du rapport de la mairesse et des faits saillants des états financiers 2022

Les membres du conseil municipal attestent avoir reçu et lu le rapport de la mairesse relativement aux faits saillants des états financiers 2022.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Colette Brulotte

D'adopter le rapport de la mairesse et des faits saillants des états financiers 2022 tel que présenté;

Et qu'il soit diffusé par affichage aux endroits habituels.

**ADOPTÉE**

**2023-06-121**

**7.3 - Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires**

La déclaration des intérêts pécuniaires est signée par la nouvelle élue et la liste sera transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

**2023-06-122**

**7.4 - Formation nouvelle élue**

La nouvelle élue sera inscrite à la formation obligatoire donnée par la Fédération québécoise des municipalités au coût de 330\$.

**2023-06-123**

**7.5 - Répartition des postes des conseillers**

**2023-06-124**

**7.5.1 - Répartition des postes**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Gilbert

De nommer sur chacun des postes :

Johanie Cliche	Politique familiale municipale
Sylvain Gilbert	Sécurité publique et incendie
Aucun	Voirie municipale
Colette Brulotte	Développement, aménagement et urbanisme, OMH Beauce-Etchemin
Bernard Giguère et Ariel Bilodeau	Loisirs et culture
André Boutin	Hygiène du milieu
Lucie Gagnon	Réseau Biblio

**ADOPTÉE**

**2023-06-125**

**7.5.2 - Nomination d'un élu au conseil d'administration d'Accommodation St-Louis**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur André Boutin

De nommer Madame Colette Brulotte comme représentante de la municipalité au conseil d'administration d'Accommodation St-Louis.

**ADOPTÉE**

**2023-06-126**

**7.6 - Don relais pour la vie**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Ariel Bilodeau

De faire un don de 50\$ pour l'équipe des Tournesols pour le Relais pour la vie de la fondation canadienne du cancer.

**ADOPTÉE.**

2023-06-127

**7.7 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Consolidation de déficit**

Monsieur André Boutin conseiller, par la présente:

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 115-2023 décrétant un emprunt pour une consolidation de déficit.
- dépose le projet du règlement numéro 115-2023 intitulé règlement d'emprunt pour une consolidation de déficit.

**ADOPTÉE**

2023-06-128

**7.8 - Adoption du règlement 114-2023 sur la citation de l'église**

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Monsieur Ariel Bilodeau à la séance ordinaire du 4 avril 2023;

**ATTENDU** qu'un projet de règlement sur la citation de l'église de Saint-Louis-de-Gonzague a été déposé et présenté à la séance ordinaire du 2 mai 2023;

**ATTENDU** qu'une consultation publique a eu lieu le 1er juin dernier;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de ce règlement;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Sylvain Gilbert

**D'ADOPTER** le règlement 114-2023 sur la citation de l'église tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

2023-06-129

**7.9 - Appui à Gestion Étienne Bernier Inc. pour leur demande au Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux**

**CONSIDÉRANT QUE** l'église de Saint-Louis-de-Gonzague a été construite en 1961, suite à l'incendie de l'église en place;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite église possède un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale;

**CONSIDÉRANT QUE** celle-ci a été classée comme incontournable A dans l'inventaire des lieux de culte du Québec;

**CONSIDÉRANT QU'**un règlement de citation de l'église de Saint-Louis-de-Gonzague a été adopté lors de la séance régulière du conseil municipal le 6 juin 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** Gestion Étienne Bernier Inc. a acquis l'église et désire la rénover dans le respect des exigences du règlement de citation et qu'il souhaite en faire un nouvel usage axé sur la culture et les activités communautaires;

**CONSIDÉRANT** l'importance de ce bâtiment situé au coeur du village de Saint-Louis-de-Gonzague, dont la préservation s'inscrit dans le processus de revitalisation de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Sylvain Gilbert

**QUE** les membres du conseil municipal de Saint-Louis-de-Gonzague appuient Gestion Étienne Bernier Inc. pour leur demande dans le cadre du Volet 1 - Incubateur à projets de requalification du programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux.

**ADOPTÉE**

2023-06-130

**7.10 - Congrès FQM**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Johanie Cliche

D'autoriser l'inscription de la mairesse au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra du 28 au 30 septembre prochains au centre des congrès de Québec au montant de 945 \$ plus taxes.

**DE** payer les coûts d'inscription ainsi que tous les frais directement reliés.

**ADOPTÉE**

2023-06-131

**7.11 - Renouvellement service 1re ligne**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Ariel Bilodeau

**De** renouveler notre entente avec Cain Lamarre pour le service première ligne au coût mensuel de 95.43\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

2023-06-132

**7.12 - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)**

**ATTENDU QUE :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**IL EST RÉSOLU QUE:**

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no 6 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

## **8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE**

## **9 - SÉCURITÉ CIVILE, PUBLIQUE ET INCENDIE**

### **9.1 - Rapport du directeur incendie**

Une pratique de pompier a eu lieu la semaine dernière, ainsi que le nettoyage des boyaux avec l'équipe de Sainte-Rose.

**2023-06-133**

### **9.2 - Suivi de l'envoi de documents sur la sécurité incendie concernant les avertisseurs de fumée**

La réception des lettres va toujours bon train, nous en avons reçu un peu moins de la moitié à ce jour.

**2023-06-134**

### **9.3 - Engagement de Audrey-Maude Fortin à titre de pompière volontaire.**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Colette Brulotte

**DE** procéder à l'engagement de Madame Audrey-Maude Fortin à titre de pompière volontaire relativement à l'entente d'optimisation des services de sécurité incendie en collaboration avec la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford

**ADOPTÉE**

## **10 - VOIRIE - BÂTIMENTS - TERRAINS**

### **10.1 - Rapport de voirie, d'entretien des bâtiments et des terrains**

Les membres du conseil municipal attestent avoir reçu et lu le rapport de voirie, d'entretien des bâtiments et des terrains.

Aucune question n'est soulevée.

**2023-06-135**

### **10.2 - Recommandation d'activités d'entretien pour les ponts municipaux**

Les élus ont reçu les recommandations d'activités d'entretien pour les ponts municipaux rédigées par le ministère des Transports.

Le chef d'équipe veillera à ce que les recommandations soient réalisées dans les meilleurs délais.

## **11 - LOISIRS ET CULTURE**

**2023-06-136**

### **11.1 - Fête d'accueil et de reconnaissance suivie de la Fête Nationale**

Considérant que c'est la Municipalité qui reçoit, les élus sont invités à être présents à la fête d'accueil et de reconnaissance suivie de la fête nationale le 23 juin prochain.

## **12 - DÉVELOPPEMENT**

**2023-06-137**

### **12.1 - Amendement concernant le ou la signataire du projet de Politique de soutien aux projets structurants - Amélioration pour notre service de proximité, Accommodation St-Louis**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Colette Brulotte

**D'**amender la résolutions # 2023-05-111 concernant la demande de la municipalité au nom de Accommodation St-Louis, pour la présentation du projet - Amélioration pour notre service de proximité de Accommodation St-Louis au Comité technique dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Colette Brulotte

**QUE** Accommodation St-Louis accepte de présenter le projet - Amélioration pour notre service de proximité, Accommodation St-Louis au Comité technique de la ruralité dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2023;

**QUE** la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague financera la part du milieu représentant 20% du coût total du projet;

**QUE** Mme Yolande Hébert, secrétaire trésorière de Accommodation St-Louis soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

**ADOPTÉE**

### **13 - URBANISME**

**2023-06-138**

#### **13.1 - Demande de dérogation mineure - M. Normand Dorval**

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur souhaite construire un bâtiment de 24' x 24' dont la hauteur du garage privé isolé excède de 0.92 mètre celle du bâtiment principal afin de pouvoir ranger sa roulotte; Lors de la rencontre du comité d'urbanisme la hauteur demandée était de 0,42 mètre;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Dorval avait oublié de compter le remblai et sa base de béton ce qui explique la différence de hauteur;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande ne cause aucun préjudice;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande de dérogation mineure tout en sachant qu'un membre du comité est en désaccord;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Ariel Bilodeau

**D'ACCEPTER** la présente demande de dérogation mineure.

**ADOPTÉE**

### **14 - HYGIÈNE DU MILIEU**

### **15 - VARIA**

Aucun sujet

### **16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2023-06-139**

### **17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Ariel Bilodeau

**QUE** la séance soit levée à 20h35

**ADOPTÉE**

---

Lucie Gagnon  
Mairesse

---

Mélissa Beaudoin  
Directrice générale par intérim

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Lucie Gagnon  
Mairesse